

*Initiatives parlementaires*

Nous avons également appris aux nouvelles aujourd'hui que l'un des accusés s'était reconnu coupable de ce meurtre. Cette confession me semble un coup monté pour cacher les vrais coupables. On prétend que des gens parmi les plus hautes instances du gouvernement brésilien seraient impliqués.

La motion à l'étude maintenant nous permet de voir toutes les ramifications du problème, à savoir l'argent que représente l'exploitation de la forêt tropicale humide, les violations des droits de la personne qui en découlent et le paiement de la dette internationale.

J'ai eu la chance également de rencontrer, plus tôt cet automne, Mutang Tuo, qui est originaire de Sarawak dans l'île de Bornéo. Il était venu nous parler de la nécessité de protéger la forêt tropicale humide de son pays. J'ai été très touchée de l'entendre, car il nous parlait de son propre pays.

Hier, David Suzuki était à une réunion de notre caucus. Il a déclaré clairement que dans les pays septentrionaux, nous ne comprenons apparemment pas très bien que les organismes biologiques ont leurs limites, que nous sommes des créatures biologiques et que l'air, l'eau et la terre ne connaissent pas nos frontières géographiques. Mutang Tuo, lui, le comprenait.

Lorsque nous parlons de la destruction des forêts humides, nous ne parlons pas uniquement d'arbres, mais aussi de peuples autochtones. La destruction des forêts humides est une des principales causes du réchauffement de la planète. Je suis membre du comité parlementaire de l'environnement qui examine le phénomène du réchauffement planétaire et la menace que cela fait peser sur notre survie, et le problème de la destruction des forêts humides me touche donc de très près.

La destruction de ces forêts fait aussi disparaître un nombre incalculable d'espèces avant même que leur utilité potentielle en médecine, en agriculture et dans l'industrie ait été étudiée.

Mutang Tuo me l'a démontré de façon très vivante; le problème en est aussi un de destruction des habitants de la forêt—d'êtres humains. Il ne s'agit pas uniquement de Sarawak, le phénomène se produit partout dans le monde, en Malaisie, en Indonésie, au Cameroun, au Zaïre, au Pérou, en Colombie et au Brésil.

Le Canada contribue aussi au problème. C'est pourquoi le texte de la motion a été si bien pensé. Nous n'importons peut-être pas beaucoup de bois des tropiques, mais nous participons indirectement au problème par l'intermédiaire des institutions financières internationales. Le rôle indirect du Canada—je pense que les Canadiens doivent en prendre conscience, et j'espère que ceux qui suivent le débat de ce soir seront du nombre—fait que notre pays contribue à la disparition des forêts

tropicales humides. Probe International a beaucoup fait pour nous amener à comprendre la situation.

Au Cameroun, un prêt de la Banque mondiale servira d'abord à financer l'infrastructure nécessaire à l'exploitation de 3,5 millions d'hectares de forêt tropicale humide. Aucune évaluation environnementale n'est nécessaire, à cause de la façon qu'a la Banque mondiale de passer par la porte d'en arrière, à cet égard.

Il y a un autre élément qui intervient dans ce problème camerounais, c'est la Banque africaine de développement. C'est ici que le Canada entre en jeu. Le Canada est membre de la Banque africaine de développement. Il y a versé 130 millions de dollars, l'an dernier. La Banque africaine de développement se prépare tranquillement à accorder des prêts encore plus gros, grâce à la Banque mondiale, pour aider le Cameroun à détruire sa forêt tropicale humide.

Ce que nous devons comprendre, c'est que le Cameroun n'a pas beaucoup de choix, dans la gestion de ses problèmes financiers. C'est un pays sous-développé. Le Canada devrait user de son influence au sein des institutions financières internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international—notre ministre des Finances est au nombre des administrateurs du Fonds monétaire international—et s'assurer par ces voies très directes qu'il ne contribue pas à la destruction des forêts tropicales humides du Cameroun, de la Malaisie, de l'Indonésie, du Sarawak, du Pérou et de la Colombie, parce que nous allons tous en souffrir si ces forêts sont détruites.

Nous en souffrirons d'abord en raison de la violation des droits de la personne, car en tant qu'être humains, nous ne sommes pas insensibles aux difficultés des autres, lorsque les gens doivent abandonner leurs terres natales et leurs coutumes. Mais nous en souffrirons également parce que la destruction de la forêt tropicale constitue une menace très réelle pour l'environnement mondial. C'est même là le principal enjeu dont nous aurons à traiter dans les prochaines décennies, s'il nous reste encore autant de temps.

Au terme de la conférence mondiale sur la dette et l'ajustement, on a recommandé que les Canadiens qui siègent à titre d'administrateurs aux conseils du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale se consacrent à régler ce problème. Il faut bien comprendre que le Canada a un rôle important à jouer. Nous faisons partie du Groupe des Sept.

En terminant, je veux dire à la population qu'elle a, elle aussi, un rôle à jouer dans ce domaine. Je ne crois pas que le Canada adoptera la bonne attitude. Si je ne suis pas optimiste, c'est pour deux raisons qui m'apparaissent très évidentes, bien que je ne siège ici que depuis un peu plus de deux ans. Premièrement, j'ai contribué au rapport sur la dette internationale que le Comité des affaires